

L'OBJECTION DE CONSCIENCE EN CATALOGNE



PEPE BEÚNZA INITIATEUR DE LA LUTTE POUR LE DROIT À L'OBJECTION DE CONSCIENCE DANS L'ÉTAT ESPAGNOL

Dans l'antiquité, les empereurs étaient comme des dieux et il était inconcevable d'aller à l'encontre de leur volonté. C'est à partir du christianisme que la conscience personnelle entre en conflit avec une loi qui est considérée injuste. Pour les chrétiens, la conscience est la voix de Dieu et on doit donc lui obéir avant toute loi humaine. Aujourd'hui, le cas d'objection de conscience le plus connu est le refus de se plier à la loi d'incorporation au service militaire.

La Catalogne a une grande tradition antimilitariste. Comme le chante le ménestrel Jaume Arnella dans sa *Romanço de las quintas* (Romance des classes), il y eut chronologiquement des révoltes contre "les classes" en 1773 à Barcelone, en 1870 contre le recrutement du général Prim, en 1845 à Sabadell, ville de la ceinture industrielle de Barcelone ; mais la plus importante eut lieu en 1909, avec l'insurrection populaire contre le recrutement pour la Guerre du Maroc, pendant

la dénommée Semaine Tragique ; la répression de cette insurrection occasionna 106 morts, 1725 procès militaires et 17 peines de mort, dont 5 donnèrent lieu à des exécutions. Le mouvement ouvrier de l'époque, très influencé par l'anarchisme, était également profondément antimilitariste.

C'est pourquoi en 1931 les parlementaires catalans introduisirent la phrase suivante dans la rédaction du projet de Statut d'autonomie —qui fut facilement refusé— : "le peuple de Catalogne souhaiterait que la jeunesse soit libérée de l'esclavage du service militaire" (Statut de Núria).

Après la Guerre civile, et pendant la dictature du général Franco, ce n'est qu'en 1958 qu'un témoin de Jehovah se déclare objecteur de conscience. Il est condamné pour sédition à vingt-trois ans de prison. D'autres témoins de Jehovah, une centaine en tout, suivent la même voie et sont condamnés à de lourdes peines. Une

grande majorité de citoyens continuent pourtant à ignorer ce problème, en l'absence totale de toute pression.

Au cours de l'été 1967, les choses vont bouger. Dans le village de Castelltersol (région du Moianès), Lanza del Vasto, disciple de Gandhi et fondateur de l'Arche, une communauté de non violents vivant dans le sud de la France, organise un campement pour expliquer les théories pacifistes. Environ 80 personnes participent à cette réunion —parmi lesquelles l'auteur de ces lignes— qui marque le début de toute la lutte. Nous étudions ensemble le cas de l'objection, et en janvier 1971, je me déclare objecteur de conscience non violent. Quand j'entre en prison —et avec le soutien de l'Internationale des Opposants à la guerre—, une campagne de dénonciation et de pression est lancée dans toute l'Europe avec des marches, des manifestations, des graffitis, des occupations d'ambassades, etc. Après deux conseils de guerre et plu-

L'ÉTAT ESPAGNOL EST, AVEC L'ALLEMAGNE, LE PAYS EUROPÉEN COMPTANT LE PLUS D'OBJECTEURS DE CONSCIENCE. EN CATALOGNE, CE PHÉNOMÈNE CONCERNE 46% DU RECRUTEMENT. MALGRÉ SA COURTE HISTOIRE, L'OBJECTION S'EST ENRACINÉE AVEC FORCE DANS LE PAYS.



sieurs années de prison, je retrouve la liberté et avec un groupe nous organisons l'objection de conscience collective à Can Serra de l'Hospitalet, une commune voisine de Barcelone. Le groupe finit en prison, mais le séjour coïncide avec la mort de Franco et la postérieure amnistie. Les groupes de soutien qui se sont formés à ce moment-là dans différentes villes de Catalogne constituent le germe de la lutte actuelle.

Trois raisons fondamentales motivent la lutte des objecteurs. La première est *la conscience* : comme toutes personnes dotées de raison, nous travaillons avec liberté et connaissance, mais surtout avec responsabilité. Nous ne sommes pas nés pour obéir à des ordres mais pour raisonner. La conscience nous rend responsables de tous nos actes. L'obéissance, base de la discipline militaire, endort la liberté et la raison mais dans le fond, il reste la conscience.

La seconde raison fondamentale est *le problème militaire*. Depuis la bombe atomique et le développement des armes chimiques et bactériologiques modernes, aucune armée ne peut nous défendre d'une attaque effectuée avec ces moyens. Le pouvoir mortifère des armes a tant augmenté que l'idéologie militaire défend l'idée du suicide mutuel comme forme de défense (théorie de la dissuasion). C'est ainsi que les armées, qui à certaines époques pouvaient être considérées comme des éléments de défense des citoyens, sont devenues de nos jours une menace

pour la survie de l'espèce humaine. La production et la vente d'armes, le commerce le plus important et le plus rentable du monde, sont vues aujourd'hui comme des tractations criminelles de destruction et de mort.

La troisième raison fondamentale est *la défense de la vie*. Le "TU NE TUERAS POINT" absolu et radical est non seulement un principe religieux –malheureusement violé continuellement avec les funestes conséquences historiques que nous connaissons tous, mais desquelles nous n'avons guère tiré les leçons– mais aussi le seul principe qui garantisse ma vie et celle des êtres qui me sont chers.

Si tuer est licite, tout est permis. Si tuer est un crime, apprendre à tuer veut dire se préparer à être un criminel quand quelqu'un donne l'ordre de tirer. Les marines américains, considérés par les militaires comme les meilleures troupes d'élite du monde, disent ceci : "durant la période d'instruction, nous faisons d'un être humain une créature capable de répondre automatiquement à un ordre. Les tempéraments non militaires acquièrent en huit semaines des mentalités disciplinées et agressives, préparées pour TUER".

Aussi paradoxal et étrange que cela puisse paraître, les objecteurs sont mis en prison parce qu'ils ne veulent pas apprendre à tuer et ils sont entourés d'assassins et de criminels dans une sorte de cocktail hallucinant.

L'État espagnol est actuellement, avec l'A-

llemagne, le pays européen comptant le plus d'objecteurs de conscience. Plus de 30% des jeunes appelés pour faire le service militaire s'y opposent et se déclarent objecteurs. En Catalogne, ce phénomène concerne 46% du recrutement. Au Pays basque, ils sont un peu plus nombreux. Ces deux communautés sont les moteurs de la lutte pour l'objection dans l'État espagnol. L'objection de conscience, fréquente dans la tradition des pays anglosaxons protestants, s'est enracinée ici avec force malgré sa courte histoire.

Le problème se complique quand 300 jeunes insoumis, basques pour la plupart, se consomment dans les prisons de l'État pour avoir refusé de faire le service militaire et la prestation sociale de substitution, qu'ils considèrent comme une punition. Trois mille insoumis sont en procès et mettent les tribunaux, déjà débordés à l'ordinaire, dans une situation critique, dans l'attente d'un jugement. En tout, on considère qu'il y a dix mille insoumis, ce qui constitue un dramatique record d'Europe. En Catalogne, la majorité des juges, fidèles au bon sens qui caractérise les Catalans, ont évité d'emprisonner les insoumis. Des condamnations de moins d'un an n'obligeant pas à entrer en prison ont été appliquées et diverses sentences d'acquittement ont même été dictées. Cela a créé un problème juridique difficile à solutionner. C'est pourquoi malgré les nombreux jugements en instance, il n'y a même pas une dizaine d'insoumis catalans en prison. ■